Octobre 2016

Bulletin N°16

Bulletin trimestriel de l'histoire et du patrimoine plounévézien

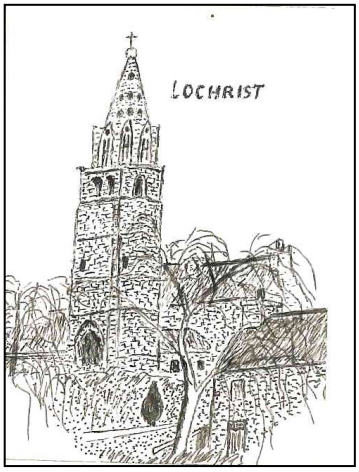

Patrimoine de Plounévez-Lochrist Glad Gwinevez

Un vestige de la chapelle de Pont-Christ

Le presbytère, aujourd'hui propriété de la commune, n'abrite plus personne. Reconstruit pour remplacer l'ancien édifice détruit dans l'incendie de 1924, il est entouré d'un jardin dans lequel on entre, côté église, par une bien jolie porte. Cet ouvrage est un vestige de l'ancienne chapelle de Pont-Christ dont les dernières ruines sont aujourd'hui intégrées dans une propriété privée.

Une partie des pierres de la chapelle en ruine de Pont-Christ furent récupérées en 1860 à l'instigation du recteur de l'époque, Gabriel Rolland. Elles servirent à la construction d'un bâtiment pour loger les premières sœurs arrivées à Plounévez-Lochrist en 1857.

Ce nouvel édifice fut plus tard appelé « le vieux couvent ». Le recteur profita de cette opération pour orner le jardin de son presbytère d'une porte construite avec les plus belles pierres récupérées sur les ruines de l'ancienne chapelle de Pont-Christ.

Des générations de plounévéziennes et plounévéziens sont passés sous ces antiques pierres qui font partie de notre patrimoine commun. La porte sera valorisée sur la commune dans le cadre des travaux d'aménagement de l'espace du presbytère lors de sa déconstruction.

Roger Bossard

Comité de rédaction :

Association Culture et Loisirs

Place de la Mairie

29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST

Contact :

06.18.43.73.82

Sommaire :

- Un vestige de la chapelle de Pont-Christ.
- La motte féodale d'Enézou.
- Faits divers, faits d'hier.
- Réponse au quiz historique.
- Toponymie

La motte féodale d'Enézou

Illustration d'un exemple de motte féodale appelée aussi motte castrale

Les archéologues et conservateurs du patrimoine comptent sur notre commune de Plounévez-Lochrist, deux mottes féodales : celle de Maillé et celle de Tournus. La motte (Mouden en breton), parfois dénommée castrale ou médiévale, est reconnue comme étant le type de château le plus répandu aux XIe et XIIe siècles.

Son édification correspond donc à une période et à un contexte bien précis : ceux de petits châteaux, construits par des guerriers qui cherchaient à émerger dans une société en mutation et à s'affirmer face au pouvoir des ducs, des comtes ou des vicomtes.

Une troisième motte a échappé à leurs observations et c'est par un document très ancien, des Archives Départementales à Rennes qu'elle se découvre. Ce document daté du 8 février 1442 est un aveu rendu à Hervé de Châteaufur par Guillaume le Veyer, chevalier, seigneur de Tréfalégan à Lanhouarneau. On y lit : *Item congnoys tenir et de fait tient audit fié une pièce de terre appellée Goerem anossou assyse au terroir de Lancreustin en la paroisse de Ploenevez antre leau qui viens de Pont an Toull a ung vieux moulin appele lestanc Salomon fils Hervé de Launoy… La dite pièce eftimée auvecque* ***une vielle motte*** *et place de moulin appellee* ***Castell en enesou*** *o le prée agiffant à quarante arpents de terre ou environ…*

Cette troisième motte, dont l'existence indiscutable s'appuie sur les toponymes de **castel** et de **motte** était donc à environ 4 km du bourg, au sud de Plounévez, au terroir d'Enezou tout proche du hameau de Langristin. Par ailleurs, un aveu de Marie de La Porte, veuve d'Yves de Quelen, seigneur de Châteaufur et daté de 1669, indique qu'elle détenait en proche fief du Roi, le lieu et manoir d'Enezou, en PLoenevez.

Guy Ducellier

Faits divers, faits d'hier

Il est dangereux de conduire ses vaches sur la route.

Il est très rare aujourd'hui de voir des vaches cheminer sur les routes, ces dernières ont maintenant directement accès aux pâtures en sortant des stabulations. Il en était autrement il y a encore quelques années et le fait de conduire son troupeau sur la route pouvait s'avérer dangereux. Ce fut le cas pour Madame Boulic, du Kernic, en mai 1929.

Alors qu'elle menait ses deux vaches sur la départementale 10 (alors appelée chemin de grande communication numéro 10), dans la soirée, elle entendit le bruit d'une camionnette qui arrivait en sens inverse. Elle courut rejoindre les deux bêtes, qui cheminaient devant, afin de les faire serrer sur la droite. Malheureusement le véhicule arriva au même instant et percuta madame Boulic. Heurtée violemment, celle-ci tomba et une roue lui fractura la tête et la jambe droite.

L'automobiliste, Monsieur Le Borgne, de Cléder, transporta immédiatement la blessée à son domicile où elle décéda.

Roger Bossard

Sources : Archives de presse. Ouest Eclair.

Réponse au quiz historique

Le presbytère a brulé le 6 juillet 1924. Cela sera relaté dans un prochain article du bulletin trimestriel de l'histoire et du patrimoine plounévézien.

Toponymie

Closmeur, Guerveur, Lanveur

Meur « grand » du vieux breton mor, peu utilisé de nos jours, il est d'un emploi fréquent en toponymie où on le retrouve, par exemple, dans **Guerveur**, « grand village », dans **Lanveur** « grande lande » et dans **Closmeur**, construit à partir de KLos « clos, enclos », issu du moyen breton.

Traon, Traon Julien

Traon « vallée », est issu du vieux breton « tnou », vallée. Son sens a évolué en breton moderne en « bas », le sens de vallée n'étant sans doute pas, comme le souligne Mikael Madeg, pertinent pour les bretonnants ruraux qui avaient une vision bien trop fragmentée de la géographie. A Plounévez-Lochrist on le retrouve dans **Traon**, « la vallée, ou en bas par rapport à l'environnement » et dans **Traon Julien** « la vallée de Julien ».

Roger Bossard

Sources : Albert Deshayes. Dictionnaire des noms de lieux bretons. Editions le Chasse-Marée/Ar Men. 1999.

Mikael Madeg. Noms de lieux bretons. Editions Kêredol. 2010

Bulletin tiré à 650 exemplaires